

METAVISIO

Société anonyme au capital de 8 971 025 euros
Siège social : 80/84, route de la Libération – 77340 Pontault-Combault
793 834 888 R.C.S. Melun

RAPPORT DE GESTION COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de sa Filiale et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.....	4
1.1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022	4
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	4
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	5
1.3.1	Résultats économiques et financiers de la Société	5
1.3.2	Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat	6
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	6
1.5	Activités polluantes ou à risque	6
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	7
1.7	Evolution prévisible et perspectives d'avenir	10
CHAPITRE 2 -	Filiale et participations	11
2.1	Activités de la filiale de la Société	11
2.2	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	11
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	12
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	13
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	14
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	15
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices	15
6.2	Franchissement de seuils légaux	15
6.3	Actionnariat salarié	15
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	15
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	16
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	16
7.1.1	Conseil d'administration	16
7.1.2	Direction générale	18
7.2	rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 decembre 2022	19
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	20
7.3.1	Conventions réglementées	20
7.3.2	Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital	20
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	21
CHAPITRE 9 -	REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL	22
9.1	Participation au capital des mandataires sociaux	22
CHAPITRE 10 -	Mandats des commissaires aux comptes	24
10.1	Commissaires aux comptes	24
	Commissaire aux comptes titulaires	24
	Commissaire aux comptes suppléant	24
10.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022	24
CHAPITRE 11 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	25
11.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022	25
11.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2022	25

11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022	25
11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers	25
11.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	26
CHAPITRE 12 - Informations diverses	27

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 15 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création.

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été les suivants :

Le 04/07/2022, la société a été introduit sur le marché Euronext Growth et a procédé à une augmentation de capital de 4 207 997€.

Une deuxième augmentation de capital sous forme d'offre globale a été réalisé le 28/11/2022 pour 3 529 588€.

Un nouveau contrat factor a été signé avec la société Luxembourgeoise EDEBEX en septembre 2022.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'élèvent à 11 427 758 € (contre 7 518 050 € au 31 décembre 2021).

Le total bilan s'établit à 46 218 884 € fin 2022 (contre 47 645 739 € fin 2021).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 1 732 754 € fin 2022 (contre 589 038 € fin 2021).

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par le Groupe sont disponibles sur son site Internet ([https:// https://www.metavisio.eu/fr-investors](https://www.metavisio.eu/fr-investors)).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	17 444 947	5 308 358	22 753 304	53 725 729	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	- 1 460 351	9 628 598	8 168 248	7 038 388	D.1
Chiffre d'affaires net	15 984 596	14 936 956	30 921 552	60 764 117	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			6 667	4 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 554 487	1 399 287	D.3.b
Autres produits			1 350 568	1 183 434	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			34 833 274	65 350 839	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			18 205 928	52 738 429	D.2.a
Variations de stock			4 542 177	-8 612 552	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			307	25 756	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 855 695	8 510 398	D.2.a / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			129 393	181 066	D.2.b
Salaires et traitements			1 988 449	1 924 481	E.2 / E.3.b
Charges sociales			866 175	704 361	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 009 519	919 788	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 940 829	1 247 554	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 087 728	1 709 815	D.2.c
Total charges d'exploitation (II)			38 626 200	59 349 095	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 3 792 926	4 001 744	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			55 991		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			55 991		
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			479 909	514 647	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 188 151	1 962 823	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 668 060	2 477 470	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 612 070	-2 477 470	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			- 5 404 996	1 524 274	

	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	336	33 723	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)	336	33 723	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	809 117	610 487	D.5
Sur opérations de capital	19 900		D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	829 017	610 487	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 828 681	- 576 763	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	- 80 000	- 197 719	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	34 889 600	63 384 562	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 043 277	62 239 332	
BENEFICE OU PERTE	- 6 153 677	1 145 230	

1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 30 921 552 € contre 60 764 117 € au cours de l'exercice précédent.

Le déficit d'exploitation s'est élevé à - 3 792 926 € contre un bénéfice d'exploitation de 4 001 7744 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un déficit de - 6 153 677 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2022, s'élèverait désormais à - 7 874 843 €.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

Group SFIT continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

Aucun frais de R&D n'est constaté dans les comptes sociaux 2022 de METAVISIO.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de dilution

La Société a émis sept emprunts obligataires convertibles dénommés OCAP1₂₀₁₆, OC₂₀₁₉, OC₂₀₂₀₋₁, OC₂₀₂₀₋₂, OC₂₀₂₁, OC₂₀₂₂₋₁ et OC₂₀₂₂₋₂, susceptibles de conduire à une dilution des actionnaires existants. A l'exception de celui relatif à l'OCAP1₂₀₁₆, l'effet dilutif maximal des autres obligations convertibles ne peut être calculé à ce jour puisqu'il est fonction de l'évolution future du cours de bourse de la Société.

Risque de change

La Société réalise l'essentiel de ses ventes en euros, y compris pour des ventes effectuées à destination de pays non situés dans la zone euro alors que les fournisseurs étrangers, et notamment chinois, sont payés en dollars.

La Société est ainsi exposée aux risques de fluctuation des parités de change qui peuvent avoir un impact sur les écarts de conversion, les charges financières de la Société et ses résultats. La Société pourrait ne pas être en situation de répercuter sur ses clients les fluctuations du cours du dollar. Ce risque de change pourrait avoir un effet défavorable sur la Société et sa situation financière.

Toutefois, la Société a mis en place une politique de couverture de change. Elle a ainsi souscrit plusieurs contrats d'options, d'accumulateurs et d'achat à terme de devise USD pour couvrir le risque de change en 2022.

En outre, compte tenu du cycle trimestriel de commande appliqué dans la grande distribution, la Société est en mesure de réajuster tous les trois mois ses tarifs d'achat auprès de ses fournisseurs et de vente auprès de ses clients en fonction des instruments de couverture de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Risques liés au nantissement d'actifs de la Société

La Société a octroyé des nantisements sur son fonds de commerce, en garantie de trois crédits en renforcement de trésorerie, pour un montant total de 2 500 000€, souscrits en 2016 et 2018.

Établissement prêteur	Date de l'inscription	Date de la dernière échéance d'emprunt	Montant de l'Emprunt	Capital restant dû au 31/12/2022
Caisse régionale de Crédit Agricole	Octobre 2018	Mai 2024	1 000 000	282 311.81€
Caisse d'Épargne	Octobre 2018	Octobre 2023	1 000 000	278 191.18€

BPI	Mars 2017	Mars 2023	500 000	50 000.00€
TOTAL			2 500 000	610 502.99€

A ce jour la Société a respecté l'ensemble de ses engagements de remboursements et échéances sans demander de délai ou moratoire.

En cas de défaut de paiement, ces sûretés pourraient être réalisées par les bénéficiaires de ces nantissements. Un tel évènement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités de la Société.

Risque de crédit

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

Risque de liquidité

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

L'échéancier des dettes financières de la Société au 31 décembre 2022 est le suivant : en €	Solde au 31/12/22	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles*	7 096 204	6 023 240	1 032 965	0
Autres emprunts obligataires	200 000	200 000	0	0

Concours bancaires courants	2 182 659	2 182 659	0	0
Emprunts et dettes bancaires	14 442 835	7 602 714	6 840 120	0
Emprunts et dettes financières diverses	1 347 774	1 347 774	0	0
Total	25 269 472	17 396 387	7 873 085	0

** Les 4 436 OCAP1₂₀₁₆ sont arrivées à échéance le 14 juin 2022 pour la tranche A et arriveront à échéance le 14 juin 2023 pour la tranche B (date de maturité). Les porteurs des 4 436 OCAP1₂₀₁₆ de tranche A ont demandé la conversion de leurs obligations convertibles, donnant lieu à la création de 97 592 actions nouvelles. Les obligations convertibles non amorties par anticipation et non converties à la date de maturité seront intégralement remboursées en une fois par la Société à la date de maturité, à la valeur nominale (majorée des intérêts courus non payés et de la prime de non-conversion). Les OC₂₀₁₉, émises par la Société en juillet 2019 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₁₉ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂, émises par la Société en février 2020 et décembre 2020 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₁, émises par la Société en 2022, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₁ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital.*

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2023, Metavisio devrait enregistrer un redressement de ses ventes dans un contexte de marché à nouveau porteur et suite à la signature de nouveaux accords de distribution avec des acteurs majeurs du secteur, tels Aldi et Lidl en début d'année 2023.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G.

En janvier 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 28.513 euros par la création de 28.513 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 25.145,61 euros, résultant de la conversion d'obligations convertibles.

En février 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 85.540 euros par la création de 85.540 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 75.437,73 euros, résultant de la conversion d'obligations convertibles.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas.

La société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 millions d'euros. Le versement devrait intervenir d'ici la fin mai 2023.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2022 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
Participations				
Néant				

2.1 ACTIVITES DE LA FILIALE DE LA SOCIETE

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2020 et 2021 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

2.2 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

	Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	67					1603	194					1292
Montant total TTC des factures concernées	775 387.00 €	609 100.36 €	(294 108.31) €	(6 666 959.04) €	(10 050 856.38) €	(16 402 823.37) €	(2 270 852.67) €	6 697 670 €	774 826.36 €	(107 426.86) €	(5 582 078.54) €	(1 782 990.96) €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	2.58 %	2.02 %	-0.98 %	-22.15 %	-33.39 %	-51.91 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							-7.34 %	21.66 %	2.51 %	-0.35 %	-18.05 %	5.77 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant HT total des factures exclues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							30 jours, fin de mois					

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

<u>Année</u>	<u>Résultat net</u>
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €
2019	-4 741 061 €
2018	331 738 €

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2022		Capital au 31/12/2021		Capital au 31/12/2020	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	4 403 721	49,72	4 398 614	65,54	4 398 614	65,54
Teddy Riner	462 000	5,22	462 000	6,88	462 000	6,88
Esfm Participations	169 246	1,91	169 246	5,04	169 246	5,04
Asset Segregated	-5%	-5%	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Totaux	5 034 967	56.85%	5 029 860	77,46%	5 029 860	77,46%

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,039% du capital social.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	Président du conseil d'administration, Directeur général et Administrateur	54	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Marc DESCHAMPS	Administrateur	59	Oui	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Nicolas GAUDIN DE SAINT REMY	Administrateur	52	Non	14 juin 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Loic POIRIER	Administrateur	53	Oui	25 avril 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social

Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (54 ans)

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France. A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf. Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SANTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 4.403.721	

Marc Deschamps, Administrateur (59 ans)

Marc Deschamps est Co-fondateur de Drake Star Partner depuis 2004. Banque d'investissement mondiale au service des secteurs technologiques de croissance et de moyenne capitalisation, avec des bureaux à New York, Londres, Paris, Munich, Los Angeles, San Francisco, Berlin et Genève.

Marc Deschamps n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

Nicolas Gaudin de Saint-Rémy, Administrateur (52 ans)

Après des études scientifiques et informatique industriel, Nicolas de Saint-Rémy intègre en 1996 Yamaha Elektronik comme chef produit junior de produit de stockage informatique, reconnu pour ses qualités et son expertise, il sera promu en 2001, South Europe sales manager, et fera le renom des graveurs Yamaha sur cette zone. Courant 2003, Verbatim (Mitsubishi Chemical group) le recrute comme sales manager France IT Storage. Rapidement, grâce à la croissance des ventes et des parts de marché, il prend la direction des ventes Europe du sud et la gestion des grands comptes internationaux. En 2014 il sera nommé *general manager south Europe*. Avec son équipe de 29 collaborateurs, il placera sa région en tête des ventes de la Société. En février 2021, un nouveau défi lui est proposé par Stephan Français PDG de Thomson Computing, dans le segment des ordinateurs portables en tant que *Europe sales director*.

Nicolas Gaudin de Saint-Rémy n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

Loic Poirier, Administrateur (53 ans)

Loic Poirier est président directeur général d'ARCHOS, de LOGIC INSTRUMENT et de MEDICAL DEVICES VENTURE, a rejoint la société ARCHOS début 2005. Le groupe a depuis commercialisé plus de 20 millions de produits mobiles et réalisé un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 1.5 milliards d'euros sur les quinze dernières années. Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Financier et Opérations, Monde, division Structure, chez l'équipementier Faurecia pendant plus de deux années et restructuré l'outil industriel.

De 2000 à 2003, il a participé au développement du groupe CONSODATA, leader en CRM, de la gestion d'une croissance organique forte mais également acteur de nombreuses acquisitions, aux Etats Unis, Canada et en Europe depuis Londres en qualité de CFO groupe et activement contribué à la cession au groupe Telecom Italia. De 1992 à 2000, Loic Poirier a évolué de Group Controller à Vice-Président Finance et Opérations au sein du groupe Packard Bell NEC et codirigé notamment la filiale américaine NEC Solutions, en Californie. Au sein du groupe, il a eu l'opportunité d'implanter des bureaux de ventes et usines en Asie, Afrique du Sud et Israël de la conception à la commercialisation d'ordinateur portables et autres équipements IT. Loic Poirier est diplômé de l'Ipag Business School en France et de l'Insead (Executive Management Program).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Archos SA	Président-Directeur général
Logic Instrument SA	Président-Directeur général
MDV Medical Devices Venture SA	Président-Directeur général
Delta Drone SA	Administrateur
Dextrain SAS	Président
Poladerme SAS	Président
MDV ITSAS	Président
LP Parisians SAS	Président
<i>Sociétés hors de France</i>	
Archos GmbH	Geschäftsführer
Logic Instrument GmbH	Geschäftsführer
Arnova Technology Hongkong	Chief Executive Officer
Archos Technology Shenzhen	Chief Executive Officer
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Appslib Ltd - Chief Executive Officer	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphan Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphan Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2023

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2023.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l'« **AGOE** ») de la Société du 25 avril 2022.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Modalités de détermination du Prix
1. Augmentation du capital de la Société au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (6 ^{ème} résolution de l'AGE du 25 avril 2022)	25.000.000 €	25 décembre 2023	Fixé par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des dix dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission
2. Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise (7 ^{ème} résolution de l'AGE du 25 avril 2022)	1.000 € Par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières	25 juin 2024	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail.

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1^{er} juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphane Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} janvier 2017 mettant à la charge de la Société lestravaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2022			2021		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur general	242 643	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant
TOTAL		242 643	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2022		2021	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	41 667€	Néant	Néant
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	Néant	108 267€	Néant	Néant
Loic Poirier	Administrateur	Néant	47 500€	Néant	Néant
TOTAL		Néant	197 434€	Néant	Néant

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2022, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	4 403 721	49,72	4 403 721	49,72
Marc Deschamps <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Nicolas Gaudin de Saint-Remy <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Loic Poirier <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	4 403 721	49,72	4 403 721	49,72

CHAPITRE 10 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaire aux comptes titulaires

Fischbach, Girault et Associés

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

Commissaire aux comptes titulaire

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Contrat de prestation de services avec la société Avendio Ltd.

Personne concernée : Marc Deschamps, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Avendio Ltd au bénéfice de la Société (conseil en stratégie et finance d'entreprise, mise en relation avec des investisseurs, conseils à toutes sociétés permettant un développement pour la Société et conseil financier et stratégique auprès de la direction de la Société). Avendio Ltd dispose d'une expertise adaptée pour accompagner la Société dans son développement, ainsi que d'un réseau dans le domaine.

Modalités de la convention :

La société Avendio Ltd perçoit une rémunération mensuelle de 8.334 euros hors taxes au titre de la convention.

Contrat de prestation de services avec Monsieur Loïc Poirier

Personne concernée : Loïc Poirier, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Monsieur Loïc Poirier au bénéfice de la Société.

Modalités de la convention :

Monsieur Loïc Poirier perçoit une rémunération annuelle de 47.500 euros au titre de la convention.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Néant.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Néant.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 28 avril 2023

Le conseil d'administration